

# *Compte-rendu du Conseil Municipal*

## *Séance du Lundi 7 Juillet 2008 à 21 h*

**Présents :**

Mesdames GOUTTE, BODEÏ, BERNAUD,  
Messieurs GABORIT, BOUSSARD, ODIN, MIGLIORINI, RIVIERE, MICHEL, HILARION, BERNARD et  
MARENDA.

**Absente Excusée :**

Mme HERAUD (pouvoir à Mr ODIN), Messieurs BRILLAUD et PONTACQ.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur BOUSSARD.

Le Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

Sur la demande de Madame le Maire, le Conseil accepte, à l'unanimité, que 2 questions supplémentaires soient inscrites à l'ordre du jour portant sur une motion concernant la sous-préfecture de Blaye et la décharge du Brouillon.

### **1) Législation sur le Document Unique :**

Madame le Maire informe le Conseil de l'obligation qui est la sienne d'établir un document d'évaluation des risques professionnels concernant les employés communaux, consistant notamment en une fiche de risque à établir par employé. Par la suite, il s'agira de désigner un A.C.M.O. (agent chargé de la mise en oeuvre).

La Société PREVALYS, spécialisée dans ce domaine, avait déjà proposé ses services à la Municipalité pour une somme de 850 € HT par an, somme comprenant, entre autres prestations, un entretien de 20 minutes à 1 heure par agent. Après discussion, le Conseil estime qu'il doit être possible d'établir ce plan de prévention en interne

Le Conseil décide donc, à l'unanimité, d'établir lui-même le plan d'évaluation des risques professionnels et mandate Madame le Maire pour faire l'acquisition d'un ouvrage sur le sujet pour le prix de 49 €.

### **2) Correspondant "sécurité routière" :**

Madame le Maire informe le Conseil de la nécessité de désigner en son sein un correspondant "sécurité routière", chargé notamment de gérer les problèmes de sécurité routière, les problèmes d'urbanisme, de circulation sur la voirie communale. Une formation spécifique aura lieu dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2008. Le Conseil s'étonne du peu d'informations fournies et s'interroge sur les éventuelles responsabilités qui pourraient incomber à cette personne. Monsieur HILARION se propose d'occuper cette fonction mais se réserve la possibilité de se rétracter après la formation.

Le Conseil désigne, à la majorité, Monsieur HILARION en qualité de correspondant "sécurité routière" tout en émettant, dans l'attente de la formation prévue, les plus extrêmes réserves quant à cette fonction.

Mademoiselle BERNAUD vote contre, estimant qu'il n'est pas concevable de désigner une personne sans avoir plus de précisions sur la nature et la fonction précise de ce correspondant.

### **3) Etudes géotechniques pour l'extension du lagunage :**

Madame le Maire expose au Conseil que 3 entreprises ont fait parvenir leurs offres concernant les études géotechniques pour la procédure d'extension du lagunage. Ces études comprennent la réalisation de sondages, de piézomètres, d'analyses diverses et d'essais afin de connaître la nature des terrains concernés (perméabilité, niveau d'eau, réutilisation de matériaux ...).

Les offres sont les suivantes :

- entreprise AIS	3.210 €
- entreprise GINGER	4.610 €
- entreprise ALIOS	3.530 €

Le Cabinet MERLIN a étudié ces 3 propositions et considère que la proposition de l'entreprise ALIOS est la mieux disante au niveau de ses prestations et délais d'intervention.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise ALIOS pour les études géotechniques pour l'extension du lagunage pour un montant de 3.530 €.

#### **4) Avancement de Grade : création de poste :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'un avancement de grade, prévu par les statuts de la Fonction Publique Territoriale, est possible à compter de ce jour pour l'agent communal exerçant la fonction d'A.T.S.E.M. au sein de l'Ecole depuis 1974. Il pourrait bénéficier ainsi d'un avancement de grade soit Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles Principal de 2<sup>ème</sup> classe. L'impact financier pour la Commune est minime.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de fermer le poste d'A.T.S.E.M. de 1<sup>ère</sup> classe et de créer un poste d'A.T.S.E.M. Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

#### **5) Décharge du Brouillon : choix du cabinet d'études :**

Madame le Maire informe le Conseil que 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Les propositions reçues sont les suivantes :

- entreprise ANTEA 6.960 € HT
- entreprise ARCADIS 9.834 € HT
- entreprise GINGER 12.434 € HT

La DRIRE a été consultée et conseille de retenir l'entreprise ANTEA qu'elle considère comme la mieux disante.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de retenir l'entreprise ANTEA et mandate Madame le Maire pour formuler, au préalable, les diverses demandes de subventions auprès du Conseil Général et de l'ADEME.

#### **6) Motion de soutien pour la défense de la sous-préfecture de Blaye :**

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'aucun sous-préfet n'est officiellement nommé à Blaye depuis 6 mois environ. Aucune information précise n'est communiquée et des craintes se font sentir sur l'avenir de la sous-préfecture de Blaye. Ces craintes sont notamment prises en compte par l'Association de Défense et de Maintien des Services Publics en Haute Gironde, présidée par le député Philippe PLISSON et par la Communauté des Communes du Canton de Blaye. Celle-ci appelle les Conseils Municipaux à voter une motion en ce sens.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de voter une motion de soutien au maintien de la sous-préfecture de Blaye dont le texte est le suivant :

*« Depuis plusieurs mois et le départ de Michel CRECHET, dernier Sous-préfet de l'arrondissement de Blaye en exercice, la nomination de son remplaçant se fait attendre.*

*L'intérim est assuré par le Sous-préfet de l'arrondissement de Libourne qui se partage entre les 2 territoires.*

*Les élus de la commune de Plassac sont et restent profondément attachés au maintien des services publics en milieu rural.*

*Nous estimons qu'il s'agit là d'une nouvelle tentative (après les bureaux de poste, le guichet SNCF et le Tribunal d'Instance) pour démanteler ces services dans une zone déjà bien pauvre en la matière.*

*L'absence durable d'un Sous-préfet à Blaye semble annoncer à moyen terme, la fermeture de la Sous-préfecture, accentuant ainsi la désertification administrative de la Haute Gironde. Les missions assurées auprès du public seront transférées « gratuitement » à certaines collectivités et les élus locaux ne disposeront pas avec l'Etat de ce lien si précieux de conseils.*

*Face à cette situation, les élus unanimes entendent manifester clairement et fermement leur désapprobation.*

*Nous entendons qu'un nouveau Sous-préfet soit nommé très prochainement pour l'arrondissement de Blaye et refusons toute idée de fermeture de la Sous-préfecture.*

*Nous soutiendrons, à titre collectif et individuel, toute action engagée en ce sens. »*

## 7) Questions Diverses :

### ➤ Factures SAUR

Les factures d'assainissement émises par la SAUR seront envoyées dans le courant du mois de juillet.

### ➤ Décès Monsieur PEUCH

Madame PEUCH a adressé à Madame le Maire une lettre de remerciements pour l'article paru dans le dernier journal municipal suite au décès de son époux.

### ➤ Parcelle du Rey

Monsieur BERNARD rappelle au Conseil les difficultés qui se posent et remet à chaque élu un plan de la situation. Il rappelle qu'une délibération du Conseil du 12 novembre 2007 avait autorisé la vente d'une partie de la parcelle 1811 (désormais 2011) au Rey. Un particulier s'étant manifesté, il est décidé de revoir la question lors d'une prochaine réunion.

### ➤ Parcelle Bertrand au Rey

Madame le Maire rappelle qu'une évaluation des Domaines a fixé à la somme de 2.000 € la valeur de la parcelle que la commune souhaite acquérir alors que le propriétaire désire la vendre au prix de 25.000 €. Il est décidé d'attendre une éventuelle vente entre particuliers pour invoquer le droit de préemption au profit de la commune.

### ➤ Parcelle "La Gorce"

Il est rappelé l'intérêt qu'il pourrait y avoir à se porter acquéreur d'une parcelle de terrain appartenant à Madame Denise BERNARD et se trouvant à "La Gorce". Les tractations sont toujours en cours.

### ➤ Port

Monsieur BERNARD informe le Conseil de la récente tenue d'une réunion au sujet des inondations avec des représentants du Conseil Général et de la Police de l'Eau. Il apparaît qu'une étude a déjà été diligentée par le Syndicat d'Aménagement Rural. Il est conseillé de s'y reporter. Une nouvelle réunion aura lieu en septembre.

### ➤ Travaux

Monsieur ODIN remet à chaque élu une note écrite sur les travaux en cours et réalisés ce dernier mois. Le Conseil approuve les travaux de remise en état de la toiture du local "tennis" confiés à l'entreprise CHOURY pour un montant de 1.213,76 E TTC.

Le tracteur est en révision auprès de l'entreprise Frères PASCAL à Cars.

Monsieur ODIN rappelle que les travaux de voirie prévus concernaient le Grand Barrail et la route du cimetière. Suite aux inondations, les routes de Gadeau et de Brignon ont été très dégradées et nécessitent une remise en état. Le Conseil est d'accord, à l'unanimité, pour réaliser ces derniers travaux en urgence. Une consultation a été lancée pour l'ensemble des travaux par le biais d'une annonce MAPA (Marché A Procédure Adaptée) parue au J.O. sur Internet. Le D.C.E. (Dossier de Consultation des Entreprises) est à retirer en Mairie. La Consultation prendra fin au 1<sup>er</sup> septembre 2008 à 16 h 30, dernier délai pour la remise des offres faite par les entreprises.

La remise en état des guirlandes se poursuit.

Monsieur ODIN souhaite enfin qu'une réflexion s'engage sur l'avenir de la villa "Mathilde".

### ➤ Centenaire

Monsieur MICHEL rappelle que le 28 août, une administrée de la Commune résidant à Beaumont fêtera son centenaire. Il faudra prévoir une petite manifestation.

### ➤ Port

Monsieur RIVIERE demande qu'on scelle au plus vite l'échelle près de l'écluse du Port.

Monsieur BERNARD en profite pour confirmer que les travaux de changement des pieux commenceront le 21 juillet.

### ➤ Bâtiments communaux

Monsieur RIVIERE évoque le problème de l'accessibilité de la Maison des Associations aux personnes handicapées. Un devis doit être obtenu pour la pose d'une rampe. Le stationnement "handicapé" est en prévision.

### ➤ Ecole

Monsieur GABORIT pense que l'on pourrait organiser une journée "portes ouvertes" à l'Ecole. Il s'avère, en réalité, que les nouvelles inscriptions sont nombreuses, notamment chez les petits.

➤ **Marché nocturne**

Monsieur BOUSSARD fournit au Conseil quelques explications sur l'organisation d'un marché nocturne le samedi 12 juillet et fait un rapide bilan de la Fête de la Musique du 21 juin.

➤ **Travaux**

Monsieur HILARION confirme que les travaux de mise en conformité des paratonnerres à la Maison des Associations et à l'Eglise vont bientôt débuter.

➤ **Boulangerie**

Monsieur BAFFOIGNE a bénéficié d'un nouveau report de 6 mois dans le cadre de sa procédure collective.

La séance est levée à 23 heures 15.

